

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19- 0042749

Maladie

Dentaire

complètement PEC AMO
Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 912 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Bacha 2

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie N° P19-042749

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le. Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

RELEVE DES PRESTATIONS
AMO



مرجع رقم : REF : 610-2-06 :

Page : 1

Référence structurée :

Emis à Casablanca le : 11/07/2019

Identifiant de la famille تعریف العائلة

N° d'immatriculation : 138384228
Règlement du mois : 07/2019
Mode de paiement : Mise à disposition

KHALIL MINA
50 LOT EL MOUTAWAKIL DAR BOUAZZA
008 2020

Informations :

معلومات :

Détail des règlements effectués en votre faveur aux établissements de soins

بيان ما دفع لمؤسسات العلاج لفائضكم

مرجع الإشعار بالاستلام Référence accusé de réception	تاريخ العلاج Date de soins	العمليات Actes	مهنيو الصحة Prestataires de soins	مبلغ المصارييف Montant de la dépense	التعرفة المرجعية Tarif de référence	المعامل Coeff.	الكمية Quantité	أساس التغويض Base de remboursement	نسبة التغويض Taux de remboursement%	مبلغ التغويض Montant remboursé
KHALIL MINA										
-	11/06/2019	-	HOPITAL CHEIKH KHALIFA	6 400,00	-	-	-	-	-	4 480,00

Sauf erreur ou omission

ما عدا خطأ أو نسيان

FACTURE

N° 73 536 / 2019 du 12/06/2019

Nom patient : KHALIL MINA

Entrée 11/06/2019

Prise en charge : CNSS

Sortie 12/06/2019

Adresse : rab

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
<i>PRESTATIONS INTERNES</i>				
K80	1,00	F	6 400,00	6 400,00
COMPLEMENT CHAMBRE INDIVIDUELLE	1,00		700,00	700,00
EXAMENS ANAPATH	1,00	P0000	605,00	605,00
			Sous-Total	7 705,00
PHARMACIE (en sus)	1,00		937,54	937,54
			Sous-Total	937,54
Total Frais Clinique				8 642,54

Arrêtée la présente facture à la somme de :

HUIT MILLE SIX CENT QUARANTE-DEUX DIRHAMS CINQUANTE-QUATRE CENTIMES	Total	8 642,54
Immatriculation	N° prise en charge	
Affiliation		Part organisme 4 480,00 Part patient 4 162,54

Encaissements	Chèque			Total encaissé	Solde
	4 162,54			4 162,54	4 480,00

Ref Chq : 8314302/BMCI/

Reçu de caisse

N° : 1906121533375450 / 1 / 0

Numéro admission	Nom du patient	Date encaissement
1900073173	KHALIL MINA	12/06/2019

Mode paiement	Références du paiement	Montant Dhs
Chèque	8314302/BMCI BOUDRAA ABDELKADER	4 162,54
CNSS	Total payé	4 162,54
QUATRE MILLE CENT SOIXA		

Reçu établi par : FATELER

Traitement de sortie :

DOLIPRANE 1g 1 gél 3 fois / jour si douleur. Pendant 5jours
BRUFEN 400 mg 1cp x3/jours pendant 5 jours, si besoin.
LOVENOX 0,4 ml/SC pendant 7 jours.
SPASFON 2cpx3/jours pendant 7 jours.

Dr Amine BITITI

Canulation utérine.
Dilatation cervicale jusqu'à la bougie numéro 6.

L'exploration de la cavité abdomino-pelvienne permet d'observer les éléments suivants :

- Adhérence intra-peritoneal colo-annexielle gauche serrée et colo-pariétale.
- Utérus de taille et forme normal.
- Annexe droite sans particularité.
- L'annexe gauche présente une masse kystique liquidienne de 5cm paro ovarienne.
- L'exploration minutieuse de l'ensemble de la cavité pelvienne ne montre aucun signe suspect.
- Foie et tube digestif sain.
- Il n'existe aucune lésion d'allure endométriosique.
- Absence d'ascite.

Décision de traitement coelio-chirurgical.

On effectue successivement :

- Cytologie péritonéale.
- Adhésiolyse prudente avec effraction minime de la séreuse colique (avis Pr Mokhtari : RAS)
- Après repérage de l'uretère droit puis de l'uretère gauche, coagulation puis section du pédicule lombo-ovarien droit puis gauche.
- Coagulation puis section de la partie proximale de l'annexe droite, puis le côté contro-latéral
- Extraction de la pièce en utilisant un sac endoscopique par le trocart ombrical.
- La pièce est envoyée pour étude anatomopathologique.
- Fermeture aponévrotique du trocart sus-pubien.
- Vérification des hémostases.
- Toilette abdomino-pelvienne abondante
- Exsufflation.
- Fils résorbable au Monocryl 4.0 sur la peau.

CONCLUSION :

Annexectomie bilatérale.

Absence de lésion suspecte.

Dr Amine BITITI

**COMPTE RENDU D'HOSPITALISATION de
Madame KHALIL MINA Née le**

Hospitalisée le : 11/06/2019

Motif d'hospitalisation initial :

Patiante de 73 ans, découverte fortuite dans un contexte de surveillance annuelle, d'une masse ovarienne anéchogène de 4cm

Elle présente comme principal antécédent chirurgical une appendicectomie. Elle présente comme antécédent médical une HTA traitée. Elle est par ailleurs G6P4, avec 3 accouchements voie basse et une césarienne par médiane sous ombilicale.

L'échographie pelvienne montre la présence fortuite d'une masse ovarienne liquidienne de 47mm anéchogène sans composante solide.

La patiente est menopausée et asymptomatique

L'examen clinique retrouve un abdomen souple, dépressible et sensible à la palpation.

Un bilan pré-opératoire a été prescrit ainsi que le CA-125 qui est revenu normal.

Explications des différentes options thérapeutiques.

Décision de traitement coelio-chirurgical avec une annexectomie bilatérale.

La patiente ayant accepté les risques de laparo-conversion

INTERVENTION : Coelioscopie opératoire: Annexectomie droite

EVOLUTION :

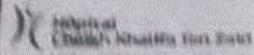
Patiante apyrétique en cours d'hospitalisation.

Pas de troubles du transit.

Suites opératoires simples.

Soins locaux.

Sortie le : 12/06/2019



Empthal'schen Katalysen sind Säuren die Cytokinogenen Enzymatikgrup- pe in Wachstum und Reproduktion

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARIES
BERKELEY, BURLINGAME, CALIFORNIA 94010

OPERATOR'S CHECKLIST

ANESTHESIE Driss EL KETTANI

Consulta realizada el 31/05/2019

Patiene de 73 ans, découverte fortuite dans un contexte de surveillance annuelle, d'une masse ovarienne anéchogène de 4cm. Elle présente comme principal antécédent chirurgical une appendicectomie. Elle présente comme antécédent médical une HTA traitée. Elle est par ailleurs G6P4, avec 3 accouchements voie basse et une césarienne par médiane sous ombilical.

basse et une césarienne par médiane sous ombricale. L'échographie pelvienne montre la présence fortuite d'une masse ovarienne liquidienne de 47mm anéchogène sans composante solide.

La patiente est ménopausée et asymptomatique. L'examen clinique retrouve un abdomen souple, dépressible et

Un bilan pré-opératoire a été prescrit ainsi que le CA-125 qui est normal.

explications des différentes options thérapeutiques.
écision de traitement coelio-chirurgical avec une annexectomie latérale.

La patiente ayant accepté les risques de laparo-conversion

Sous anesthésie générale

Introduction du trocart ombilical par open coelioscopie et de une voie sus pubiennes de 5 mm et deux trocart de 5 mm en fosse iliaque droite et gauche, sous contrôle de la vue sans incident particulier.

Nom: KHALIL. Ep BOUDRAA MINA

Date de Naissance : 03/04/1946

Date: 25/03/2019

Opérateur: Dr BILLEH

Appareil : GE Voluson - Type: L8 mise en service 09/2017

Indication : Echographie pelvienne.

Modalités d'examen: Voie Endovaginale.

Conditions d'examen: Satisfaisantes.

- Utérus en position antéversé, de contours réguliers, mesurant 79x44 mm d'échostructure homogène.
- Aspect de l'endomètre est d'échotexture normal.
- Epaisseur de l'endomètre est mesurée à 5 mm.
- L'ovaire droit est accessible à la sonde vaginale, dans sa loge anatomique, le long des vaisseaux iliaques, mobile et indolore, d'échostructure atrophique. Il mesure 37 x 14 mm.
- L'ovaire gauche est accessible à la sonde vaginale, dans sa loge anatomique, le long des vaisseaux iliaques, mobile et indolore, d'échostructure kystique siège d'un kyste de l'ovaire anéchogène de 5 cm. Il mesure 52 x36 mm.

Image liquide latéro-utérine : non

Cul de sac de Douglas et vésico-utérin : libres

Index de vascularisation doppler : normaux.

Conclusion :

Absence d'anomalie utérine. Découverte fortuite d'un kyste de l'ovaire de 5cm. Indication d'une annexectomie bilatérale par coelioscopie.

Dr Amine BITITI

Dr. Amine BITITI
Cabinet Médical Saint-Jean
Gynécologie-Obstétrique
100, rue de la Gare - 92380 Rueil-Malmaison
Tél. 01 47 56 00 00 - Fax 01 47 01 70 01